

---

## INFO-FICHE Déchets Ressources

---



**Sujet : *Bonnes pratiques et recommandations pour la mise en place de projets de réemploi au sein des communes***

**Division / Département :** *Division Quality, département Déchets/Ressources*

**Auteur :** *Nicolas Scherrier, Céline Rigole*

**Date de rédaction :** *01/2021*

---

Cette fiche est à destination des communes qui souhaitent mettre en place des projets de réemploi. Elle reprend une série de points d'attention ainsi que des références pour vous inspirer.

Cette fiche peut se lire en parallèle des infofiches « Points d'attention à inclure dans la stratégie de création de nouveaux recyparks dans une optique d'économie circulaire » ainsi que l'infofiche sur le « retour d'expérience de la Recyclerie Sociale de St Gilles ».

### 1. Définitions

La collecte préservante consiste à collecter des équipements en porte à porte (et via les recyparks) chez des particuliers et des professionnels de façons à conserver l'équipement dans son état (par opposition à de la collecte destructive). Il convient donc de manipuler les objets avec soin, ce qui demande plus de moyens (place, temps, logistique) qu'une collecte de déchets. L'objectif de cette collecte est de remettre ces biens sur le marché du réemploi, soit directement soit après une modification (réparation ou remanufacturing).

La collecte écrémante consiste en une collecte préservante appliquée aux seuls équipements qui ont une valeur certaine sur le marché du réemploi. Elle consiste à être sélectif sur la qualité (et le type) des biens collectés afin de garantir une valeur ajoutée à la revente. La collecte écrémante permet d'éviter de stocker des biens qui ne trouveraient pas d'acquéreur et deviendraient des déchets.

Les encombrants sont une catégorie de déchets un peu fourre-tout. Il s'agit en général d'objets volumineux qui n'entrent pas dans un sac ou un bac poubelle. Il s'agit par exemple de matelas, de meubles, de vélo et de gros électroménagers. Par extension d'autres petits objets de la vie courante y sont souvent associés (DVD, VHS, livres, petit électro-ménagers, bibelots, ...) ainsi que tout ce qui est réutilisable. En effet les encombrants au sens large sont en partie en bon état et sont compatibles avec le marché de la deuxième main.

La collecte non écrémante ou destructive est un service aux citoyens, tout est repris (l'ensemble des déchets présentés), en général dans un camion avec compression (et donc destruction) des équipements et donc sans objectif ni possibilité de réemploi. Les matériaux sont alors triés et remis dans la meilleure filière de recyclage.

La Ressourcerie ou Recyclerie est une entreprise (différentes formes juridiques possibles, par exemple ASBL, SRL, Coopérative, ...) qui collecte et valorise (éventuellement après réparation ou remanufacturing) des équipements de 2<sup>ème</sup> main, en général avec un objectif principalement social (ré-insertion professionnelle, équipement des ménages à faible revenu). « Ressourcerie » est une marque collective qui répond à un cahier des charges précis, « Recyclerie » est le terme général.

### 2. Contexte bruxellois

A Bruxelles, l'Agence Bruxelles Propreté (ABP) réalise une collecte destructrice de l'ensemble des encombrants collectés et ce au niveau régional. En parallèle, les acteurs de l'économie sociale (ES) réalisent une collecte écrémante des encombrants, également au niveau régional. Les deux collectes cohabitent et sont toutes les deux financées par la région : le premier reçoit un financement total pour

son service de propreté publique, le second reçoit un financement partiel via le subside réemploi<sup>1</sup>. Dans les deux cas, le potentiel de réemploi au sein de ces collectes est énorme : il est pour le moment inexploité du côté de l'ABP qui reste l'acteur principal de collecte et pour les acteurs de l'ES, se concentre au plus intéressant économiquement parlant (ce qui correspond au périmètre financé par le subside).

Certaines communes réalisent également des collectes d'encombrants pour leurs citoyens. Ainsi, la commune de Saint Gilles réalise en parallèle une collecte destructive (par le service propreté de la commune) et une collecte préservante des biens des Saint-Gillois (via la Recyclerie sociale de Saint Gilles).

Le Gouvernement actuel réfléchit également à plusieurs projets qui pourraient améliorer le réemploi au sein de la Région : un projet pilote de collecte préservante à l'échelle régionale, l'implantation de 10 recyparks régionaux sur le territoire ainsi que la potentielle mise en place d'un Parc à Valorisation Matières (PVM) pour les matériaux réutilisables<sup>2</sup>.

Enfin, la Région travaille également sur la mise en place d'une formation au métier de valoriste : valoriste généraliste, valoriste électroménagers, valoriste IT & valoriste en déconstruction. La formation de valoriste généraliste est pratiquement mise en place et a fait l'objet d'une phase test au sein de la Mission Locale de Forest pendant 2 ans<sup>3</sup> (phase test jusque fin 2020). Les autres métiers de valoristes plus spécialisés font encore l'objet de négociations avec le Service francophone des Métiers et des qualifications (SFMQ).

### **3. Les Inséparables : collecte préservante et revente**

La collecte préservante ayant comme but le réemploi, celle-ci n'a de sens que si ça fait partie d'une filière, de la collecte jusqu'à la revente des biens. Un acteur qui se positionne sur ce marché (très peu rentable) a besoin du contrôle du gisement pour pouvoir fonctionner. En effet il doit pouvoir se garantir l'accès à la crème, un approvisionnement stable et suffisant et une qualité compatible avec la revente. D'autre part, le « vol » de la crème est une pratique courante. Certains acteurs qui ont accès à la collecte en première ligne se servent dans le gisement et créent leur propre marché de revente, ce qui diminue fortement la qualité du gisement et l'intérêt de créer une filière formelle. Ce genre d'activité a été reportée sur la collecte d'encombrants, la collecte quadrillée (DEEE) et en PAC. Il est donc dans l'intérêt de l'opérateur de contrôler l'ensemble de la filière (de la collecte à la revente). D'autre part, le revendeur sait ce qui se vend (et ce qui ne se vend pas) et peut donc adapter la collecte écrémante à la demande et à son stock et ne collecter que ce qui a réellement une chance d'être revendu.

Il n'est ainsi pas réaliste d'imaginer que les opérateurs de collecte et de revente soient différents ou ne travaillent pas en collaboration directe et renforcée.

### **4. Bonnes pratiques et recommandations**

De manière générale, la mise en place d'une recyclerie est un projet de longue haleine qu'il convient de bien préparer en amont. A titre d'exemple, des projets tels que le PAC de Woluwe St Pierre ou la Recyclerie Sociale de St Gilles sont le résultat de 3 à 5 ans de préparation.

Afin de vous préparer au mieux, quelques pistes de réflexion :

---

<sup>1</sup> Arrêté du Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale du 16 juillet 2010 relatif à l'agrément et au subventionnement des associations sans but lucratif et des sociétés à finalité sociale actives dans le secteur du réemploi et du recyclage

<sup>2</sup> Il est question ici d'un projet de requalification au niveau régional. Il s'agit de puiser dans le gisement de déchets pour y extraire des matériaux ou objets qui après une opération de remanufacture en atelier afin de remettre ces biens sur le marché. Par exemple des meubles en bois plein qui ne sont plus à la mode peuvent être découpés en planches qui seront vendues aux bricoleurs/auto-constructeurs et même en B2B

<sup>3</sup> Pour plus d'information sur le contenu de la formation valoriste généraliste, nous vous invitons à prendre contact avec la Mission Locale de Forest ou la fédération Ressources (fédérations des entreprises d'économie sociale actives dans la valorisation des déchets)

- *Consulter dès le début le tissu associatif local : en plus de garantir l'adhésion au projet, les associations implantées sur votre territoire pourront vous aider à identifier vos filières d'écoulement. Cette consultation leurs permettra également d'exprimer leurs besoins en terme de locaux et les synergies possibles entre la recyclerie et d'autres projets communautaires et sociaux (atelier de couture, menuiserie, école de devoirs, repair cafés, cuisine communautaire...). Un projet de recyclerie doit être complémentaire à l'existant et non en concurrence.*
- *La création d'un « hub » de réemploi prend tout son sens et permet les échanges. Certains artistes et écoles d'art pourrait également être intéressés de travailler sur un gisement spécifique.*
- *Identifier en amont vos filières d'écoulement pour ce qui a été collecté. Au contraire de ce que l'on pourrait penser, tous les matériaux/objets ne sont pas forcément réutilisables. L'exemple typique est celui de la commode en chêne « de grand-mère » qui bien qu'en parfait état, est invendable en l'état car plus au gout du jour. Le stock finissant par atteindre ses limites, il faudra éventuellement la mettre en déchetterie par manque de place. Il est donc important d'identifier ce que vous pourrez écouler et ce qui est écoulable car cela répond à une demande : mobilier pour meubler des logements du CPAS, mobilier pour meubler l'administration, les écoles, objets particuliers utiles à une association locale (ex : vélos pour atelier de réparation vélo, repair cafe etc.), clientèle de la recyclerie en demande d'un certain type de biens, etc. Concentrez vous sur certains flux qui répondent à une réelle demande.*
- *Etre créatif dans la revalorisation de ce qui a été collecté vous permettra d'augmenter vos fractions réutilisables. Par exemple : avoir un atelier artistique, d'upcycling, de remanufacturing, une menuiserie etc. vous permettra de récupérer plus de quantités (ex : fabrication de nichoirs à partir de planche d'une veille armoire, ateliers pour enfants de fabrication de jouets etc.)*
- *Recherchez les partenariats internes qui pourraient être intéressants : CPAS, Maison de l'emploi, Ateliers, Ecoles etc.*
- *Il est important tant d'un point de vue de la crédibilité de la recyclerie que du service rendu à la population d'avoir un projet pérenne et d'offrir une solution constante pour les habitants. Les actions ponctuelles ne permettent pas d'ancrer les changements de comportement et risquent de s'essouffler au fil du temps. La recyclerie doit avoir une vision long terme.*
- *Pour la pérennisation du projet, le business plan de la recyclerie est crucial et doit viser une autonomie financière dès le début (qui peut se réaliser dans un délai de plusieurs années mais l'objectif doit être fixé).*
- *La structure porteuse de la recyclerie (asbl, intercommunal, parapublic etc.) doit être un choix réfléchi qui reflète une réalité locale.*
- *Une fois le projet lancé, la Commune peut aider un projet de recyclerie de nombreuses manières : mise à disposition d'un espace de manière gratuite ou à petit prix, don de matériels tel que des camions de collecte, prise en charge des frais liés aux charges du bâtiment (eau, électricité etc.), engagement de personnel de type ALE/Article 60 par les CPAS.*
- *De manière générale, le gisement est de meilleure qualité si il provient d'une collecte porte-à-porte préservante plutôt que d'une collecte via un recypark*
- *La sensibilisation du personnel communal qui travaille autour du projet est crucial pour la qualité du gisement.*
- *La communication autour du projet de recyclerie est clé à la réussite du projet. Prévoyez un budget spécifique pour ce poste de dépenses.*
- *Les entreprises d'économie sociale sont les experts du réemploi et ce depuis de nombreuses années, n'hésitez pas à les contacter pour discuter de possibles collaborations*
- *Enfin, les déchets font également l'objet d'obligations légales et de permis d'environnement, renseignez vous en amont.*

## 5. Projets inspirants

Actuellement, 7 projets pilotes de collecte préservante visant le réemploi sont en cours au sein de la Région:

- *Le projet de collecte préservante écremante de la Recyclerie de St Gilles<sup>4</sup> : une collaboration entre les services de propreté publique de la commune et celui d'une recyclerie. Cette collecte se concentre sur les encombrants (meuble, lampe, tapis, vaisselle, décoration, outils, jouets etc.). Les DEEE, vêtements & matériaux de construction ne sont pas collectés.*
- *Le projet de PAC de Woluwe St Pierre : la co-existence des équipes de l'ABP et des Petits Riens au sein d'un Recypark. Tous les flux sont récupérés mais il ne s'agit pas d'une collecte en porte-à-porte à proprement parlé<sup>5</sup>.*
- *Le projet de collecte préservante Wood In Molenbeek (WIM)<sup>6</sup>: un projet de collecte spécifique au flux de déchets-matériaux-bois (DMB). Ce projet est un projet Co-Create financé par Innoviris.*
- *La collaboration entre le service propreté de la ville de Bruxelles et l'Armée du Salut lors de recyparks mobiles : l'Armée du Salut met à disposition un container pour les dons et sensibilisent les ouvriers communaux sur le type de biens recherchés et le réemploi. A l'issue du recypark mobile, l'AS vient récupérer les différents biens.*
- *Le projet Recup'N Go à Evere : partenariat entre les équipes communales de la déchetterie et les Petits Riens au de la déchetterie communale d'Evere.*
- *Le projet de recyclerie participative et solidaire de Watermael Boitsfort : création d'une halle du Zéro Déchet participative, collaborative et inclusive opérée par une ASBL dont les missions sont d'une part la revalorisation de meubles et objets du quotidien dans une perspective de formation et d'insertion sociale professionnelle ; et d'autre part à renforcer et amplifier les initiatives citoyennes et associatives de revalorisation dans le domaine du textile, du petit electro et des vélos par la mutualisation d'outils, d'équipements et d'espaces de vente.*
- *Le projet de Ressourcerie sociale du Nord Ouest : collaboration entre les communes et CPAS de Jette, Koekelberg, Ganshoren & Berchem St Agathe pour créer une ressourcerie. Le projet est actuellement à l'étude, les conclusions de celles-ci sont attendues pour 2022.*

*Les projets de collecte préservante et de recyclerie intégrée dans un Recypark sont tout à fait complémentaires (bien que le gisement soit de meilleure qualité dans le cas de la collecte préservante (Analyse d'encombrants réalisée par l'Agence Bruxelles Propreté, 2020)). L'info-fiche sur les Recypark et le retour d'expérience de la Recyclerie Sociale de St Gilles sont donc complémentaires à celle-ci.*

---

<sup>4</sup> <http://recycleriesociale.be/>

<sup>5</sup> Les leçons tirées de ce projet seront abordées dans l'info-fiche sur les Recyparks.

<sup>6</sup> <https://uclouvain.be/fr/instituts-recherche/iacchos/laap/wood-in-molenbeek.html>